

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du mardi 15 Mars 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 9

L'an deux mille vingt et un le premier mars à 18 heures 07

Présents : 7

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Votants : 7

Pour : 9

Etaient présents : V. TRESY, P. MIDOL, C. GAUBERT, I. LELIARD, S. FAGOT, J. BESANCON ;

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation :

22/02/2022

Absents : D. MONNIER donne procuration à C. GAUBERT, R. BRUN

Date d'affichage :

22/03/2022

Secrétaire de séance : Julie BESANCON

### OBJ. : Affectation du résultat

La 1<sup>ère</sup> Adjointe présente les résultats suivants.

#### COMMUNE

L'exercice du budget Communal a généré un excédent de fonctionnement de 28 991.66 et un déficit d'investissement de 20 959.16.

Résultat d'exploitation : 8 032.50

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement R.002 : 97 806.53

Affectation au compte 1068, afin d'apurer le déficit antérieur : 34 538.54

#### SERVICE DE L'EAU

L'exercice du budget de l'eau a généré un déficit de fonctionnement de 84.11 et 10 872.69 en investissement. Résultat d'exploitation : - 10 956.80

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement au compte 002 : 13 723.11

Affectation à l'excédent reporté d'investissement au compte 001 : 3 841.01

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte à l'unanimité les affectations de résultats cités ci-dessus de la Commune et du Service de l'eau.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Maire, par le présent extrait, affirme son accord avec la délibération prise par le conseil.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, MASSON Laurent

